



Commune de Saint-Franc

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2026 - 20H00**PROCES-VERBAL****Etaient présents sous la présidence du Maire, Mr Sébastien MASSIT :**

Mme Agnès CURTET LORIDON, Mme Françoise De COLBERT, Mme Loredana CURTET, Mr Cédric SERVE, Mr Cédric MENAGER, Mme Diane FISHER, Mr Julien PIVOT, Mme Laurene CHARDON, Mr Alexandre ESCUDERO

Etaient absents avec procuration : Mme Ludivine SAINT-MARD (procuration à Mme Diane FISHER)

Secrétaire de séance : Mme Agnès CURTET LORIDON

Date de convocation : 29/06/2026

ORDRE DU JOUR

Ouverture de séance à 20h10 par la demande d'approbation du PV de la séance du 05 juin 2026 :

PV approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- RENOUELEMENT CDD Fabrice VERSCHAEVE :

Le contrat à durée déterminée de Mr VERSCHAEVE qui assure les fonctions de conducteur du bus scolaire arrivant à son terme le 31 août 2026, la procédure de publicité adéquate étant publiée sur arrêté du Préfet, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le CDD de l'agent pour une durée de 1 an soit jusqu'au 31 août 2027.

- AVANCEMENT DE GRADE PAR ANCIENNETE AU 30/09/2026 DE SYLVIE NICOD :

Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe et suppression d'un emploi d'adjoint technique par avancement de grade et mise à jour du tableau des emplois :

Le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition de Mr le Maire de supprimer un emploi d'adjoint technique et de créer un emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe pour permettre l'avancement de grade par ancienneté à effet du 30 septembre 2026 de Mme Sylvie NICOD occupant le poste d'accompagnatrice et agent entretien à raison de 10h hebdomadaire.

- OUVERTURE DE CREDITS BUDGET TRANSPORT :

Vote à 11 voix pour l'ouverture de crédits de la somme de 304€ sur le compte 6535 (à prendre sur le compte 61551) afin de régler la facture AFTRAL qui concerne la FCO de Mr VERSCHAEVE

Vote à 7 voix pour et 4 abstentions (Mme Loredana CURTET, Mr ESCUDERO, Mme Agnès CURTET LORIDON, Mr Cédric SERVE) pour l'ouverture de crédits de la somme de 2500€ (à prendre sur le compte 61551) afin de financer la future FIMO de Mr BRUCY.

Des précisions sont demandées quant à l'engagement de Mr BRUCY vis-à-vis de la commune.

- OUVERTURE DE CREDITS BUDGET COMMUNAL :

- Report de la décision concernant l'ouverture de crédits sur l'opération 06 (acquisition de terrain) pour la somme de 1311.68€ afin d'avoir plus de précisions sur le dossier qui concerne l'échange de terrains avec Mrs NARAGUY et VALENTE

- **REMBOURSEMENT D'AVANCES DE FRAIS :**
 - Vote à 11 voix pour le remboursement de la somme de 104.65€ avancée par Mr Fabrice VERSCHAEVE pour la dépense relative à sa visite d'aptitude au permis de conduire (36€) et la dépense relative au renouvellement de la carte conducteur nécessaire à la conduite du bus.
 - Vote à 10 voix pour (Mr le maire ne prenant pas part au vote) pour le remboursement de la somme de 65.59€ à Mr le Maire pour des dépenses de carburant, parking et péage.
- **HALLE SUD :**
 - **Avenant au contrat de mission Bureau Véritas Construction :** A 6 voix pour et 4 abstentions, validation de l'avenant d'un montant de 1530€ HT (1836€ TTC) nécessaire suite à la prolongation de 3 mois du chantier de l'extension.
 - **LOT 06 Peinture :** Validation à l'unanimité de l'avenant n°01 en plus-value d'un montant de 784€ HT (940.80€ TTC) pour les travaux de réfection peinture des 2 faces de murs de la cage d'escalier. Le montant du marché avec INSPIR HOME se porte ainsi à la somme de 7737€ TTC
 - **LOT 03 Etanchéité :** Validation à 7 voix pour et 4 abstentions (Mme De COLBERT, Mme FISHER, Mme SAINT-MARD, Mme CURTET LORIDON), de l'avenant en moins-value n°02 d'un montant de 925€ HT (1110€ TTC) pour des postes supprimés au marché initial. Le montant du marché avec ETANCHE SERVICES DES ALPES est ainsi de 13199.40€ TTC
 - **LOT 04 Menuiserie :** Validation à 6 voix pour et 5 abstentions (Mmes FISHER, CURTET LORIDON, SAINT-MARD, Mrs SERVE, ESCUDERO), de l'avenant n°04 en plus-value d'un montant de 1850€ HT (2200€ TTC) pour des travaux de fabrication et pose d'une structure bois. Le montant du marché avec AXEL VERRIERE est ainsi de 89078.46€ TTC).
 - **LOT 04 Menuiserie :** Validation à 11 voix pour de l'avenant n°05 en moins-value de 7758€ HT (9309.60€ TTC) pour 7 postes supprimés au marché initial. Le montant du marché est ainsi de 79768.86€ TTC)
 - **LOT 01 Démolition gros œuvres vrd :** Validation à 11 voix pour de l'avenant en moins-value de 8823€ HT (10587.60€ TTC) pour 2 postes supprimés au marché initial. Le montant du marché avec MEUNIER CURTINET est ainsi de 97414.40€ TTC
 - **LOT 08 Plomberie :** Validation à 8 voix pour et 3 abstentions (Mmes FISHER, CURTET LORIDON, SAINT-MARD), de l'avenant N° 01 en plus-value de 1351.74€ HT (1622.09€ TTC) pour la fourniture d'un radiateur acier. Le montant du marché avec AEROTEC est ainsi de 37022.09€ TTC.
 - **Devis ELECBATI38 :**
 - Validation à 11 voix pour du devis de 2100€ TTC pour des travaux de mise aux normes alarme incendie et éclairage extérieur sous la halle sud.
 - Validation à 10 voix pour et 1 abstention (Mr SERVE) du devis de 5580€ TTC pour des travaux de mise aux normes et sécurité de tableau électrique de la mairie.
 - Validation à 9 voix pour et 2 abstentions (Mmes FISHER et SAINT-MARD) du devis de 450€ TTC pour l'acquisition et l'installation d'un sèche mains.
 - **Devis ETANCHE SERVICE DES ALPES :** Validation du devis de 548.40€ TTC pour la fourniture et la pose d'un capotage.

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET/OU LOGISTIQUE POUR L'ORGANISATION D'UN VIDE GRENIER :**

Le conseil municipal, à 10 voix contre, réfute la demande de participation financière sollicitée par Mr et Mme CURTET Mickael, pour l'animation qu'ils mettent en place sur leur propriété en septembre prochain ; ils sont cependant favorables à une aide logistique de la part de la commune.

AUTRES POINTS ABORDES :

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS PAR LES DELEGUES :**

. SIAEP par Mme Loredana CURTET, URBANISME par Mme CHARDON, ECOLE
ATTIGNAT-ONCIN, par Mme FISHER, SIVOS par Mr MASSIT et Mme CURTET
LORIDON, DEFENSE par Mr MASSIT.

- HALLE SUD :

Présentation d'un devis pour une boîte à livres (refusé), d'un devis pour l'acquisition d'un lave-vaisselle (décision reportée), de devis pour l'aménagement de la cuisine (décision reportée)

- ANIMATIONS SUR LA COMMUNE :

Sur la ligne de trésorerie « fête et cérémonie », 450€ seront destinés à des animations sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

Clôture de séance 00h04

A St Franc, le 26 août 2026

Mr le Maire, Sébastien MASSIT

La secrétaire de séance, Agnès CURTET LORIDON



Handwritten signature in blue ink.